

20 RAPPORT 24 D'ACTIVITÉS

de la Communauté *Bray-Eawy*



EDITO DU PRÉSIDENT



Chers élus, chers collègues, chers partenaires,

L'année 2024 aura une nouvelle fois démontré la capacité de notre Communauté de Communes à faire face aux défis, à se réinventer et à agir avec détermination pour le bien de notre territoire et de ses habitants.

Ce rapport d'activités retrace les actions majeures menées au cours de l'année écoulée. Il témoigne de l'engagement quotidien de nos élus, de nos agents et de tous nos partenaires au service d'un développement harmonieux, solidaire et durable.

En matière de transition écologique, des avancées notables ont été réalisées. La gestion des déchets ménagers, enjeu crucial à la fois environnemental, économique et citoyen, a fait l'objet d'une attention particulière. Nous avons engagé une réflexion de fond sur l'optimisation

de la collecte, la réduction des volumes, le tri à la source, ainsi que sur l'adaptation de notre service aux nouvelles attentes et contraintes. Cette démarche, menée en concertation avec les élus, vise à améliorer l'efficacité du service tout en maîtrisant les coûts et en respectant nos engagements environnementaux. Cela s'est traduit dès 2025 par des évolutions concrètes, pensées dans l'intérêt de tous.

Sur le plan économique, nous avons poursuivi notre soutien actif aux entreprises locales, à l'innovation et à l'emploi. La création de nouvelles zones d'activités et l'accueil de porteurs de projets sont les fruits d'une stratégie ambitieuse et cohérente.

Nous avons veillé à poursuivre les services à la population, parce qu'un territoire ne se construit pas sans lien social ni sans qualité de vie, nous plaçons l'humain au cœur de chacune de nos décisions.

Ce rapport est aussi une invitation à la transparence, à la responsabilité, et au dialogue. Il vous permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi d'anticiper ensemble les défis à venir.

Merci à toutes celles et ceux qui, à leur échelle, font vivre notre Communauté de Communes. Restons unis, ambitieux et fiers de notre territoire.

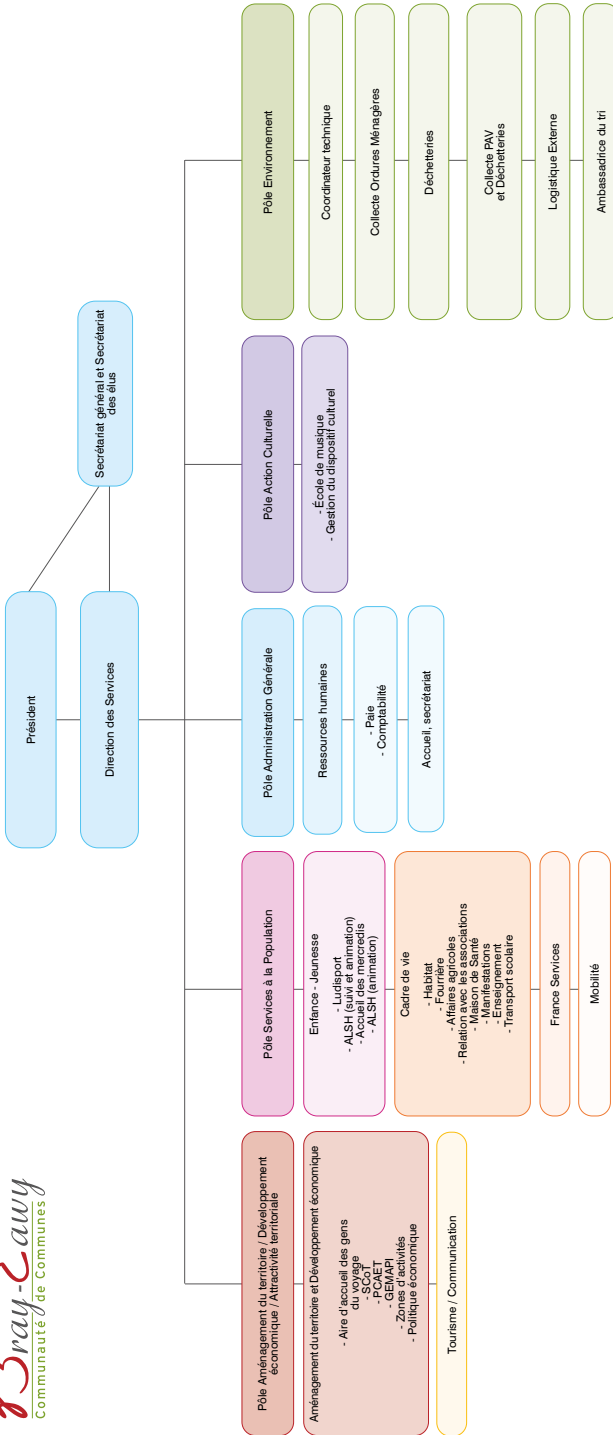
Avec toute ma considération,

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département

ORGANIGRAMME	4
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	5
FINANCES	6
Structure budgétaire de la collectivité	6
État de la dette	7
Gestion des ressources humaines	8
SERVICES À LA POPULATION.....	9
Espace France Services	9
Fourrière intercommunale Centre Aquatique	10
Crématorium	13
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ..	14
Bray-Eawy : Base arrière du chantier de l'EPR 2 de Penly	14
AIE Initiative Rouen Dispositif « Ici je monte ma boîte »	15
Zones d'activités économiques intercommunales.....	16
Zones d'activités d'initiatives communales	17
Grands projets, Aménagement du Territoire & Équipements CBE.....	18
ENFANCE - JEUNESSE	21
Accueil de loisirs Ludisports	21
Aides Transports scolaires Kits de fournitures scolaires	22
CULTURE.....	23
Bilan des Affaires Culturelles	23
TOURISME	24
Bilan 2024 Bilan de saison.....	24
Mise à disposition des VAE Réunion hébergeurs 2023 Communica- tion & Promotion	25
Animations Projets 2024	26
Taxe de séjour	27
ENVIRONNEMENT.....	28
La collecte en porte à porte	28
Les déchetteries	30
Les finances	31



ORGANIGRAMME DES SERVICES



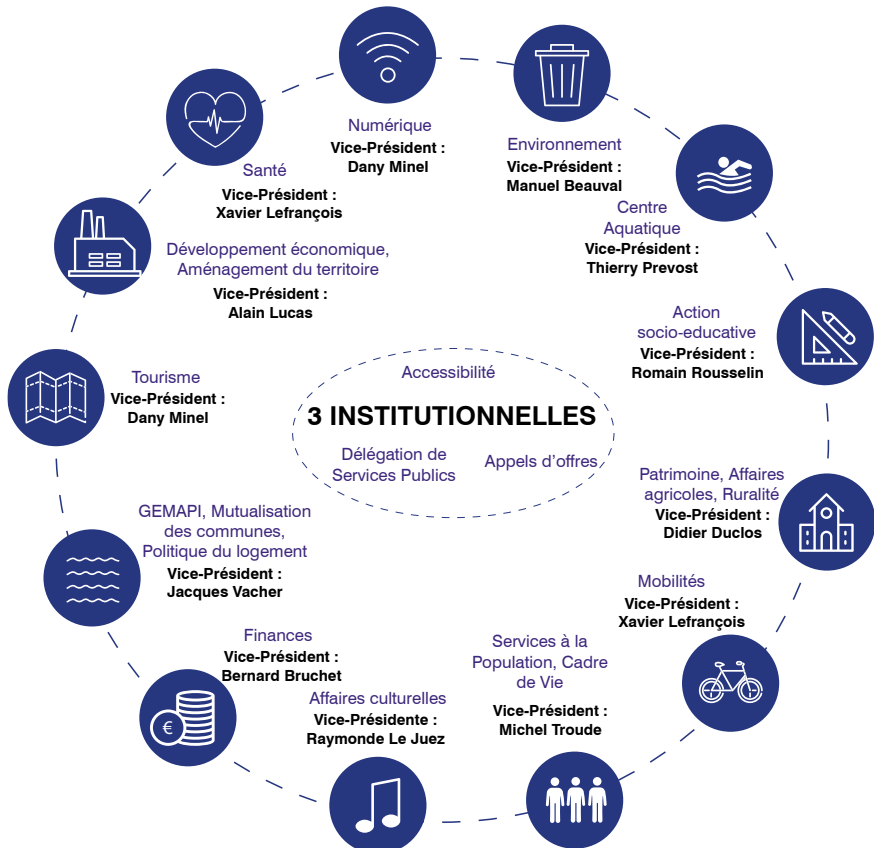
RÉUNIONS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

En 2024, la Communauté Bray-Eawy a organisé

6 Conseils Communautaires
2 Conférences des Maires
10 Bureaux
24 Commissions

LES COMMISSIONS

13 THÉMATIQUES



FINANCES

Dans un contexte général et pérenne de raréfaction des ressources et au regard des orientations connues pour les futurs budgets de l'État marqués par un impératif de rigueur et de redressement des finances publiques, plus que jamais, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est une condition *sine qua non* pour le développement de notre Communauté de Communes.

Dans la continuité des exercices précédents, l'année 2024 a été marquée par un contexte international et géopolitique très incertain et par l'inscription de l'État dans un redressement nécessaire des finances publiques impactant les collectivités territoriales et surement pour les années suivantes également.

Notre Communauté de Communes entend néanmoins poursuivre la mise en œuvre des actions et projets issus du plan de mandat 2020-2026 s'articulant autour des trois piliers :

- Poursuivre l'aménagement du territoire en équipements structurants ;
- Améliorer l'attractivité économique et démographique de notre territoire ;
- Accroître des services adaptés à sa population ;

L'intérêt général et la volonté farouche de maintien du service public de proximité accessible à tous restent plus que jamais les boussolles de notre équipe communautaire dans les réponses apportées au contexte que nous traversons.

STRUCTURE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

1 BUDGET PRINCIPAL



5 BUDGETS ANNEXES



Centre Aquatique



Maison de Santé



ZA du Puceuil

ZA Les
Grandes-Ventes

ZA Les Hayons

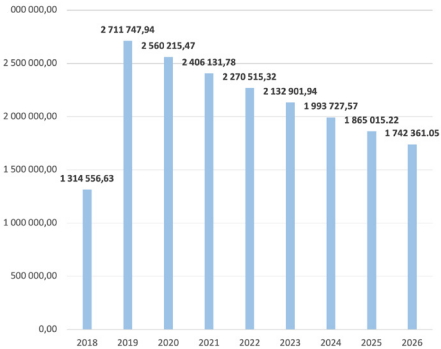
SITUATION FIN 2024

Budget	Fonctionnement	Investissement	Résultat
Budget Principal	3 138 586,03 €	148 128,14 €	3 286 714,17 €
Budget annexe "Centre Aquatique"	3 352,52 €	11 287,41 €	14 639,93 €
Budget annexe "ZA Les Grandes- Ventes"	0,31 €	- 238 252,50 €	- 238 252,19 €
Budget annexe "Maison de Santé"	147 925,35 €	8 267,36 €	156 192,71 €
Budget annexe "ZA des Hayons"	3 008,33 €	158 292,62 €	161 300,95 €
Budget annexe "ZA du Pucheuil"	0,09 €	- 65 042,24 €	- 65 042,15 €
TOTAL	3 292 872,63 €	22 680,79 €	3 315 553,42 €

ÉTAT DE LA DETTE

Objet de la dépense	Capital restant dû 31/12/2024	Type de contrat	Échéance
Crédit Agricole de Norman- die-Seine - Emprunt Centre aquatique - 1 500 000,00 €	1 198 856,74 €	Fixe - taux 1,80 %	30/11/2043
Caisse d'Epargne - Emprunt mai- son de Santé - 750 000,00 €	412 500,00 €	Fixe - taux 1,28 %	05/01/2033
Caisse des Dépôts - Emprunt maison de Santé - 200 000,00 €	131 071,68 €	Fixe - taux 1,50 %	01/03/2036
Caisse des Dépôts - Emprunt maison de Santé - 200 000,00 €	122 586,80 €	Fixe - taux 1,58 %	01/06/2036
TOTAL	1 865 015,22 €		

C.R.D. AU 01/01 /N



* C.R.D. : Capital Restant Dû

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Communauté Bray-Eawy compte, au 31 décembre 2024, 50 agents permanents pour un total de 37.16 ETP (50 agents et 36.46 ETP au 31 décembre 2023).

La légère augmentation en ETP est due aux mouvements de personnels (en diminution) sur des emplois à temps non complets qui sont venus s'ajuster au mieux aux besoins du service et à la création d'un poste d'un agent administratif pour l'animation du dispositif « France Services ».

Répartition du personnel en ETP par filière au 31/12/2024	
Technique	20,8
Administrative	9,55
Culture	1
Animation	5,81
TOTAL	37,16

Répartition du personnel en ETP par filière au 31/12/2023	
Technique	20,8
Administrative	8,69
Culture	1
Animation	5,97
TOTAL	36,46

*ETP : Equivalent temps plein

Le service Ressources Humaines travaille tout au long de l'année en collaboration avec le médecin et le service médecine de prévention du Centre de Gestion de la Seine-Maritime, pour gérer du mieux possible certaines situations d'agents, telles que l'exposition aux risques psycho-sociaux, le suivi des dossiers médicaux, ... Par ailleurs et suite à l'adhésion par notre EPCI en 2023 au marché « contrat d'assurance du personnel » conclu par le Centre de Gestion de la Seine-Maritime et la société Relyens, cette dernière offre aux agents de notre Établissement la possibilité de consulter un psychologue de manière anonyme et gratuite. D'autres actions sont également déployées par notre Établissement. L'année 2024 a vu la finalisation de la mise en place au 01/02/2025 de la fourniture de titres restaurant pour le personnel de notre Communauté de Communes. Pour votre information, 28 demandes d'adhésion au sein du personnel, sur 32 agents éligibles. Ces actions génèrent des résultats, pour notre Établissement, la part du temps perdu en raison des absences est de 2.9 % (Moyenne Nationale, plus de 10 %).

ESPACE FRANCE SERVICES



L'Espace France Services de la Communauté Bray-Eawy a ouvert officiellement ses portes le 1^{er} février 2024. France Services est un programme qui a pour objectif de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique à moins de 30 minutes de leur domicile. Les services notamment sollicités sont : les démarches liées à la carte grise, les demandes d'Aide Personnalisée au Logement (APL), la déclaration de revenus sur Internet ou encore les dossiers de retraite.

PROVENANCE DES USAGERS

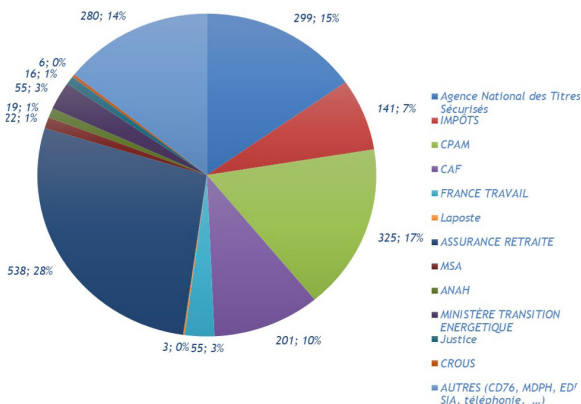
Pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2024, l'Espace France Services de la Communauté Bray-Eawy a accueilli 1960 usagers. Les usagers viennent principalement de la ville de Neufchâtel-en-Bray (1053 usagers), puis Mesnières-en-Bray (64), Bully (60), Neuville-Ferrières (52), Nesle-Hodeng (49), Callengeville (40), Bouelles (35), Saint-Martin l'Hortier (32) et Saint-Saëns (29). En ce qui concerne les communes hors territoire, Forges-les-Eaux (54) et Blangy-sur-Bresle (39) sont celles d'où proviennent le plus les usagers.



PROFIL DES USAGERS

À 65 %, les usagers de l'Espace France Services de la Communauté Bray-Eawy, pour l'année 2024, sont des femmes. La tranche d'âge la plus représentée est les 56-62 ans à 42 %, suivie par les 62 ans et + à 32 %.

LES PRINCIPALES DÉMARCHES



Les demandes des usagers concernent principalement l'Assurance retraite avec 27 % (soit 538 dossiers), puis l'Assurance maladie avec 17 % (soit 325 dossiers). On peut noter la part importante des sollicitations liées à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés avec 15 % de demandes (soit 299 dossiers).

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE

En 2024, la Communauté Bray-Eawy a recueilli 14 chiens parmi lesquels 8 ont retrouvé leurs maîtres. 2 chiens ont été confiés à l'Association HELIOS et 1 à la SNPA pour adoption. 2 chiens ont été directement adoptés sans passer par une association.

Une campagne de stérilisation des populations félines est en place depuis 2012. Le principe : un chat errant est capturé, puis emmené chez le vétérinaire. Si son état de santé le permet, l'animal est stérilisé et relâché à l'endroit de sa capture. En 2024, ce sont 70 chats qui ont été stérilisés.



CENTRE AQUATIQUE

Le centre aquatique intercommunal Aqua-Bray, situé à Neufchâtel-en-Bray a ouvert ses portes en 2020.



2024, Une nouvelle procédure d'appel d'offre

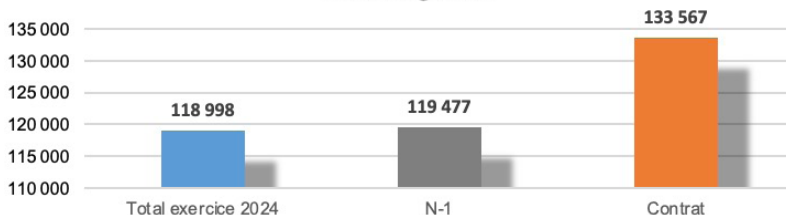
La Communauté de Communes de Bray-Eawy, propriétaire de l'équipement, délègue sa gestion à un professionnel de l'exploitation et de l'animation de centres aquatiques depuis l'ouverture.

Après une première phase d'exploitation de cinq années arrivant à échéance au 07 juillet 2025, les élus communautaires ont approuvé le principe de renouvellement de cette délégation par délibération en date du 25 septembre 2024. A ce titre, Une consultation a été lancée en octobre 2024.

CHIFFRES CLÉS 2024

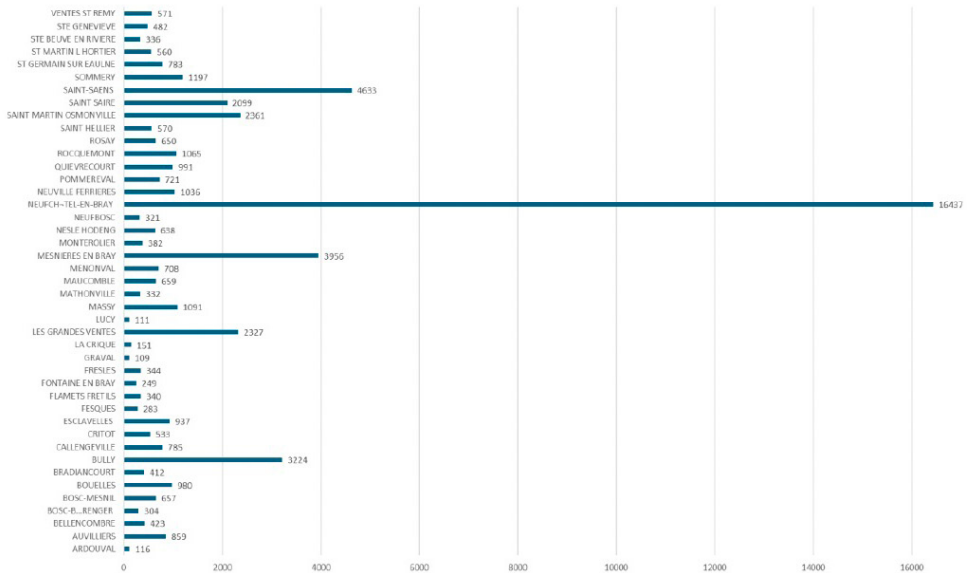
Fréquentation

Variation globale



Origines géographiques des clients usagers

Fréquentation grand public Communauté de communes Bray Eawy

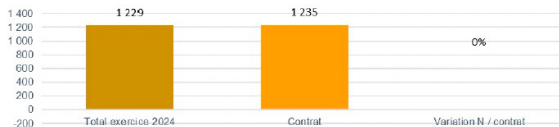


Consommations de fluides

Consommations eau



Consommations réseau de chaleur



Consommations électricité



Compte annuel des résultats 2024

	CEP N	CEP N actualisé	Réalisé N	N-1
Recettes usagers	664 589 €	664 589 €	656 712 €	535 925 €
Autres produits	15 600 €	15 600 €	(2952 €)	9 052 €
Compensation financière pour contraintes de service public (article 37.1 du contrat)	329 264 €	440 686 €	475 546 €	513 035 €
Total produits d'exploitation	1 009 453 €	1 120 876 €	1 129 306 €	1 058 011 €

	CEP 2018/2019	CEP N actualisé	Réalisé N	N-1
60 - Achats et variations de stocks	257 320 €	344 397 €	246 268 €	262 739 €
61 - Services extérieurs	112 239 €	150 221 €	139 042 €	113 364 €
62 - Autres services extérieurs	80 359 €	107 552 €	133 075 €	116 570 €
63 - Impôts et taxes	22 530 €	30 154 €	31 795 €	32 039 €
64 - Frais de personnel	463 420 €	620 242 €	473 245 €	414 910 €
65 - Charges	53 585 €	71 718 €	43 951 €	45 488 €
Total charges d'exploitation	989 453 €	1 324 284 €	1 067 377 €	1 034 062 €

Le résultat brut d'exploitation avant impôt est positif et supérieur de 41 000 € aux prévisions.

CEP 2024	CEP N actualisé	Réalisé N	Ecart
20 000 €		61 929 €	41 929 €

Notre centre aquatique Aqua-Bray a désormais trouvé son public, mais malgré ce constat, le déficit de fonctionnement, pris en charge intégralement par notre établissement public sans augmentation des taux d'imposition, ni compensation financière **continue d'impacter très fortement notre capacité à développer de nouveaux services pour notre territoire.**

Pour votre bonne information, le montant total des compensations versées à ce jour à notre délégataire depuis 2020 s'élève à plus de 2 millions d'euros H.T.

CRÉMATORIUM



Pour rappel et afin de prendre en compte l'évolution des pratiques dans le domaine des obsèques et l'augmentation constante du recours à la crémation comme mode de funérailles, notre Communauté de Communes Bray-Eawy a souhaité développer son offre de service funéraire en envisageant de se doter d'un crématorium.

En raison des compétences spécifiques nécessaires pour la conception, la

construction et l'exploitation d'un crématorium, notre Conseil Communautaire en date du 15 novembre 2023, a décidé d'approuver le principe d'un recours à une concession de service public pour le financement, la conception, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'un crématorium pour une durée de 25 ans à compter du début de l'exploitation par le concessionnaire après réalisation des travaux et a fait le choix de la société OGF.

La société OGF souhaitant s'implanter sur la commune d'Esclavelles, qui elle-même, dépend de la Communauté de Communes Bray-Eawy, a signé un contrat de concession avec cette dernière le 15 décembre 2023.

DÉFINITION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

TERMES DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La durée de la convention de délégation de service public est de 25 ans. Le service délégué par la Communauté de Communes Bray-Eawy à la société OGF concerne la construction du bâtiment, la fourniture des équipements du crématorium, la gestion et l'exploitation du crématorium ainsi que l'entretien du bâtiment. A l'échéance, le crématorium devient la propriété de la Communauté de Communes Bray-Eawy.

Le site du projet de construction d'un crématorium est situé sur une parcelle, cadastrée ZK59, de 7 950 m² actuellement occupée par une végétation peu dense et sans construction existante, dans un secteur rural et au sein du parc d'activités « Les Hayons » sur la commune d'Esclavelles.

PLANNING

Entre la notification d'un contrat de Délégation de Service Public d'un crématorium et la réception du chantier, il faut compter environ 26 mois hors contretemps (administratifs, techniques...). **Le début des travaux est prévu au début du troisième trimestre 2025, pour une mise en service un an plus tard (En 2024, nous avons eu l'acceptation du permis de construire pour ce projet d'équipement - Demande déposée le 12 novembre 2024 et signée le 30 janvier 2025 pour accord).**

BRAY-EAWY : BASE ARRIÈRE DU CHANTIER EPR 2 DE PENLY

Le jeudi 14 mars 2024 s'est tenu aux Grandes Ventes l'évènement « Bray-Eawy : base arrière du chantier EPR 2 Penly ». En effet, dans le nouveau programme nucléaire français, la centrale de Penly doit accueillir la première des trois nouvelles paires d'EPR 2, dont la mise en service est programmée pour 2035. Ce projet de grande ampleur mobilisera plus de 7 500 salariés au pic d'activité et plus de 100 métiers différents à la pointe des technologies. Autour de 8 500 recrutements locaux sont prévus sur les 10 prochaines années, selon une étude commanditée par la Région Normandie et EDF.



Au regard des opportunités et retombées que le chantier entraîne pour les grands alentours de Penly, la sensibilisation tant des entreprises que des élus locaux à ce projet est décisive pour le territoire. C'est dans cet esprit que la Communauté Bray-Eawy a réuni près de 100 personnes, entrepreneurs, institutionnels et élus sur une matinée d'échanges et de présentation autour des enjeux et impacts qu'occasionne le chantier EPR 2 de Penly. L'objectif : Sensibiliser les entreprises aux opportunités de marchés pour les quinze ans à venir et anticiper les besoins en compétences de ces entreprises.

Au travers de 2 tables rondes, institutionnels et experts de ces sujets ont pu présenter et convaincre les entreprises présentes à se mobiliser dès maintenant pour profiter des opportunités de marchés notamment de sous traitance lancées par les grands donneurs d'ordre du chantier que sont EDF et aussi Eiffage. Ainsi, la première table ronde consacrée à ces marchés a pu voir les interventions d'EDF, d'Eiffage, de la CCI, du Groupement Industriel des Prestataires Nord – Ouest et du réseau Dieppe Méca Energies. Concernant la montée en compétences des entreprises, une seconde table ronde a été animée avec les interventions de la Région Normandie, de France Travail, d'EDF, de l'Éducation Nationale, du Lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray et des fédérations françaises du bâtiment et des travaux publics.

Le coordonnateur Grand Chantier ainsi que le sous-préfet ont pu également présenter les grandes phases du chantier et ses enjeux en matière de développement territorial. Outre les retombées économiques, l'installation des 2 réacteurs EPR 2 engagent des conséquences en matière d'équipements et infrastructures locales en passant par les sujets immobiliers et fonciers quant à l'accueil des salariés tant du chantier que de la centrale lorsque les réacteurs seront en exploitation.



AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : BILAN 2024

Le 29 juin 2022, la Communauté Bray-Eawy a délibéré en faveur de la reconduction du dispositif Aides à l'Immobilier d'Entreprises avec le Département de la Seine-Maritime. Changements notoires : le Département interviendra désormais uniquement sur les dépenses d'investissement des entreprises d'un minimum de 80 000 € HT et la Communauté Bray-Eawy a revu sa participation, passant de 5 000 à 10 000 € maximum par dossier.

CHIFFRES 2024 :

- 6 nouvelles candidatures déposées
- 39 candidatures depuis 2018

INITIATIVE ROUEN : PARRAINAGES ET PRÊTS D'HONNEUR DÉLIVRÉS EN 2024

En 2018, la Communauté Bray-Eawy a conventionné avec l'association Initiative Rouen, qui aide les entreprises en création par la mise en place d'un parrainage interentreprises et de prêt d'honneur de démarrage d'activité. Elle a renouvelé son partenariat le 11 décembre 2023. Pour chaque dossier aidé et financé par Initiative Rouen, la Communauté Bray-Eawy verse une participation de 1 200 € à l'association, en plus de l'adhésion annuelle (1 000 €). Sur l'année 2024, 3 entreprises du territoire Bray-Eawy ont bénéficié d'un accompagnement par Initiatives Rouen :

SARL DUMEZ	Sommery	Prêt de 10 000 €
GARAGE DU CENTRE	Les Grandes-Ventes	Prêt de 7 500 €
SAS CANDY PARADIS	Neufchâtel-en-Bray	Prêt de 5 000 €

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCES ET D'INDUSTRIE (CCI) : DISPOSITIF « ICI JE MONTE MA BOÎTE » - BILAN 2024



En juillet 2018, la Communauté Bray-Eawy a conventionné avec la CCI Rouen Métropole en vue de développer dans ses locaux une permanence de conseil et d'accueil des créateurs d'entreprises et ce dans le cadre du dispositif « Ici je monte ma boîte ».

Pour ce dernier, sur l'année 2024, 12 porteurs de projets ont été reçus :

- 2 créateurs dans le cadre du dispositif « Ici je monte ma boîte »
- 8 personnes pour un rendez-vous dit « 1^{er} accueil »
- 2 personnes pour des formalités administratives

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INTERCOMMUNALES

NOUVELLE ZAE DES GRANDES VENTES : DIAGNOSTIC PRÉVENTIF ARCHÉOLOGIQUE ET CONSULTATION RELATIVE AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Dans le cadre de l'instruction du Permis d'Aménager (déposé en décembre 2023), la future ZAE a fait l'objet d'une prescription d'archéologie préventive en mai 2024. Les fouilles préventives, assurées par l'INRAP ont été réalisées en septembre 2024. Le rapport émis par l'INRAP et transmis à la collectivité en décembre n'a pas émis de souhait quant à la réalisation de fouilles complémentaires. Un courrier officiel de levée des risques archéologiques édité par le DRAC a été envoyé à la Communauté Bray-Eawy en date du 2 décembre 2024. Cette nouvelle positive a permis de lancer la consultation relative au marché de travaux en appui du maître d'œuvre V3D. La consultation s'est déroulée décembre 2024 à mi-février 2025.

En parallèle, un permis d'aménager modificatif a été déposé en fin d'année 2024 afin de permettre la fusion de deux lots en déplaçant le chemin d'accès agricole. Par ailleurs, la Communauté Bray-Eawy a signé une convention avec le SDE 76 pour que ce dernier assure les travaux de raccordement électrique et de télécommunications. Ces travaux sont estimés à 369 000 € HT soit 442 800 € TTC, avec une participation du SDE à hauteur de 172 250 € soit un restant à charge de la CBE pour 270 550 €.

L'automne 2024 a également été consacré à la négociation des acquisitions des emprises privées qui seront nécessaires au déploiement du rond-point et de la voirie de desserte. Trois propriétés privées sont concernées représentant une surface totale de 250 m². La Communauté Bray-Eawy a délibéré favorablement à leur acquisition pour un montant de 40 €



HT le m² après consultation des domaines et comparatifs fonciers locaux. Pour rappel, cette zone composée de 21 lots à vocation à accueillir des activités variées allant de l'artisanat à de la production – transformation, ciblant TPE et PME en « BtoB » et « BtoC ». À ce jour, près de 80 % de la zone est « réservée » par courrier d'intérêt de sociétés prospects, ces intérêts seront à confirmer avec la signature de promesses de vente lors de la livraison des travaux de viabilisation.

ZAE DU PUCHEUIL À SAINT SAËNS : PARTENARIAT SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZN17

L'achat de la ZN17 par la Communauté Bray-Eawy qui devait accueillir la future tranche 3 de la ZA du Pucueil n'a pu se concrétiser. En effet, malgré les négociations entamées dès 2021, le propriétaire a fait le choix de céder la totalité de la ZN17 à un promoteur privé qu'est le groupe Argan spécialisé dans l'aménagement, la location/cession de locaux de distribution logistiques et industriels. Une promesse de vente a été signée le 03 mai 2024 entre eux. Dans le cadre de la délégation du droit de préemption urbain sur les ZAE au profit de l'EPCI, la Communauté Bray-Eawy disposait de 2 mois pour activer son droit

de préemption. Le bureau du 11 juillet 2024 a acté le fait de ne pas activer le droit de préemption privilégiant le travail partenarial entre notre collectivité et la société ARGAN, cette dernière étant favorable à l'extension des sociétés TUBAO et LDA, prête à leur céder un lot dans le cadre de l'aménagement général de la ZN17 sous condition que l'EPCI mène en lien avec la commune de Saint Saëns l'ouverture à urbanisation de la totalité de la ZN17 classée pour moitié en zone agricole. Une réunion avec les entreprises concernées, ARGAN et les élus s'est tenue le 11 juin 2024 confirmant cette issue positive.

Ainsi depuis l'automne 2024, la Communauté Bray-Eawy travaille à l'établissement d'un partenariat avec ARGAN au travers d'une convention qui devra être validée en conseil communautaire courant 2025. À l'instar de l'EPCI qui avait entamé des études, la société ARGAN sera soumise à étude d'impact environnemental. Ces éléments seront également repris dans le volet environnemental de la modification du PLU communal. À cette fin, la commune avait délibéré en date du 14 novembre 2024 pour mener cette mise en compatibilité. L'EPCI co-finance par ailleurs le bureau d'étude Perspective Urba missionné pour mener techniquement ce dossier.

ZONES D'ACTIVITÉS D'INITIATIVES COMMUNALES : TOUR DES ZONES ET TRAVAUX DE RÉFECTION



Suite à la remontée de dégradés de voirie par des entreprises, les élus de la Commission Aménagement de l'Espace ont souhaité faire le tour des zones d'initiatives communales, occasion de relever les problématiques de zones. Ainsi le 3 mai 2024, les élus ont visité les zones partageant le constat de dégradations et réparations sérieuses à mener. À cette fin, la société d'expertise de voirie, JL LEROY a été missionnée pour proposer des solutions techniques, piloter leur mise en œuvre et recruter les entreprises qui procéderont aux travaux de réfection. Suite au rendu de cette mission en septembre 2024, la priorité a été donnée à la réfection d'un parking sur la ZAE Sainte Radegonde à Neufchâtel-en-Bray et à l'entrée de la ZAE de Mesnières-en-Bray dont la voirie est dégradée. Ces travaux avoisinent 17 500 € HT pour Neufchâtel-en-Bray et 12 150 € HT pour Mesnières-en-Bray et devraient se dérouler en 2025.

GRANDS PROJETS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS SUR LA COMMUNAUTÉ BRAY-EAWY - BILAN 2024 :

MAISON DE SANTÉ DU PAYS NEUFCHÂTELOIS : REDÉPLOIEMENT DE LA DESSERTE ROUTIÈRE

Suite à l'acquisition de parcelles en 2023 auprès de l'Hôpital Fernand Langlois, la Communauté de Communes aménage une voirie visant à raccorder le nouveau Laboratoire DeFrance et à fluidifier la desserte générale de la maison de santé en proposant une sortie alternative par le chemin communal du Catharagé. La société EBTP Lhotellier a conduit les travaux durant le 1er semestre 2024 afin d'être concordants avec l'avancée des travaux du laboratoire en vue d'éviter tout dégradation sur la nouvelle voirie.

En parallèle, la Communauté de communes Bray-Eawy continue d'avancer aux côtés de la commune de Neufchâtel-en-Bray quant à l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la ZE 64. Le Centre Hospitalier du Rouvray a confirmé son intérêt pour s'installer aux abords de la Maison de santé, mais il reste à proposer un projet conforme aux attentes des services de l'Etat dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU actuellement en cours d'avancement.



HALTE FERROVIAIRE DE MONTÉROLIER – BUCHY : AVANCEMENT DU PROJET DE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

Depuis 2021, la Communauté Bray-Eawy pilote le projet d'aménagement du PEM autour de la gare de Montérolier-Buchy. Définie par le bureau d'études Craquelin en décembre 2022, l'esquisse avant-projet a été présentée et validée en Conseil Communautaire du 28 juin 2023. En étroite collaboration avec les différentes entités juridiques de la SNCF, la Communauté Bray-Eawy poursuit l'aménagement du site en passant par une phase obligatoire d'études approfondies des sols aux abords de la gare. Ces études et sondages de sol ont été menés au premier semestre 2024, la livraison du rapport fixé à l'automne 2024.

Leur conclusion permettra de donner suite ou non selon les risques trouvés aux avancements du projet et à la négociation de procédés d'occupation du foncier, appartenant à la société SNCF Immobilier.

PROJET DE TERRITOIRE DURABLE DE BRAY-EAWY

Initiée en 2023, la définition du Projet de Territoire Durable s'achève. Suite au diagnostic, les groupes de travail réunis le 10 et 24 janvier 2024 ont arrêté les axes stratégiques du Projet de Territoire. Les conclusions du diagnostic et les grands axes structurants des politiques publiques à mener sur les 10 prochaines années ont été présentés et actés en conseil communautaire du 22 mai 2024.

Les axes définis sont les suivants :

> 1^{er} axe stratégique : Favoriser le développement économique et la création d'emplois

Développer le tissu économique local en :

- Offrant des possibilités d'installation/réinstallations d'entreprises
- Profitant du chantier de l'EPR 2 comme opportunité et outil d'attractivité économique
- Renforçant le soutien aux entreprises et l'animation économique du territoire

Développer le potentiel économique du tourisme local en :

- Favorisant 2 facteurs locaux d'attractivité : la Voie verte avec le tourisme de nature et des loisirs verts ainsi que l'agritourisme avec le patrimoine gastronomique autour du fromage de Neuchâtel

> 2nd axe stratégique : Des services pour bien vivre ensemble

Développer l'offre de services à la population en :

- Accentuant l'implication de la communauté de communes dans le développement de l'offre de santé :
- Proposant des services adaptés aux personnes âgées

Conforter le rôle des communes dans la vie locale en

- Renforçant les actions de proximité de la communauté de communes au service des communes et de leurs habitants

> 3^{ème} axe stratégique : Garantir une qualité de vie durable

Mettre en place une politique communautaire innovante en matière d'Habitat en :

- Travaillant sur la connaissance du parc de logements et en agissant plus fortement sur l'offre pour mieux répondre aux besoins du territoire

Travailler sur les mobilités et structurer l'offre locale autour des projets existants et à venir en :

- Développant une stratégie communautaire en faveur des mobilités
- Favorisant la pratique du vélo au sein de la population résidente

CONTRAT DE TERRITOIRE BRAY-EAWY 2023 - 2027



Le 21 octobre 2024, la Communauté Bray-Eawy signait son premier contrat de territoire 2023 – 2027 en partenariat avec la Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime. Conçu en concertation avec les communes, ce Contrat programme divers projets structurants pour le territoire en matière de services et équipements pour les habitants. Ils doivent à la fois s'inscrire dans les axes structurants du projet de territoire Bray-Eawy mais aussi répondre aux objectifs de développement de la

Normandie exposés dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires et de la Seine-Maritime.

9 projets sont inscrits à ce Contrat pour un montant total prévisionnel d'investissement public s'élève à 8 845 525 € HT. Le Département de la Seine-Maritime s'engage à un financement de 1 581 773 € tandis que la Région Normandie s'engage sur un financement de 1 953 387 €. Les 5 310 365 € restants sont répartis entre les financements des maîtres d'ouvrage (Communes ou Communauté Bray-Eawy), les aides de l'État et les aides européennes.

Pour le Contrat de Territoire Bray Eawy, la mobilisation du Fond Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT) s'élève à 153 387 € et celle du Fond Départemental d'aide au développement des territoires (FDADT) s'élève à 1 097 843 €.

les 9 projets inscrits

- 1) Création d'une Zone d'activités économiques aux Grandes Ventes - Communauté Bray-Eawy
- 2) Réaménagement et Connexion des espaces de loisirs et de services touristiques – Commune de Mesnières-en-Bray
- 3) Interconnexion douce Village de Mesnières en Bray – Avenue Verte – Commune de Mesnières-en-Bray
- 4) Réalisation du Pôle d'Échange Multimodal sur la Halte Ferroviaire Montérolier Buchy – Communauté Bray-Eawy
- 5) Aménagement d'une liaison douce sécurisée inter hameaux – Commune de Rocquemont
- 6) Neufchâtel ville perméable – Commune de Neufchâtel-en-Bray
- 7) Extension de la Maison de santé Annick Bocandé – Commune des Grandes-Ventes
- 8) Création d'un Espace Nature Détente – Commune des Grandes-Ventes
- 9) Pôle associatif – Commune de Neufchâtel-en-Bray

ACCUEIL DE LOISIRS



La Communauté Bray-Eawy organise les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur les communes des Grandes-Ventes, Neufchâtel-en-Bray, Mesnières-en-Bray et Saint-Saëns. Ces accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de notre territoire mais également aux enfants hors territoire, moyennant un tarif plus élevé. Les sites des Grandes-Ventes, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns accueillent les enfants âgés de 3 à 17 ans, tous les mercredis sur le temps scolaire et les vacances scolaires (à l'exception des vacances de décembre). Le site de Mesnières-en-Bray, quant à lui, accueille les enfants âgés de 4 à 17 ans uniquement pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de décembre). À chaque période, la direction et son équipe d'animation organisent des activités et des sorties (bowling, piscine, parcs d'attraction, base de loisirs ...) en fonction d'un projet

pédagogique en cohésion avec le Projet Educatif, rédigé dans le but de favoriser l'épanouissement et l'intérêt de chacun. L'Accueil de Loisirs se doit de rester un moment de plaisir ! Aussi, les enfants sont acteurs de leurs vacances et, sont libres de participer ou non aux activités en fonction de leurs envies (dans la limite du maintien des conditions de sécurité et du taux d'encadrement). De plus, s'ils en éprouvent le besoin, des lieux et des temps de calme et/ou repos sont aménagés. Concernant les mercredis et afin de rester au plus proche des besoins des familles, il est possible d'inscrire les enfants, pour la journée complète, une demi-journée – avec ou sans repas. Ce sont environ **982 enfants** différents qui ont été accueillis au cours des mercredis et/ou pendant les vacances scolaires.

Le logiciel « Loisirs & Accueils » que la Communauté de Communes a mis en place en 2021 a permis une gestion efficace et une diminution de l'effort humain dédié au traitement des documents. Le portail familles a permis à de nombreuses familles, à toute heure, d'inscrire leurs enfants, de régler les factures, de consulter leurs documents. Le règlement des factures s'effectue majoritairement en ligne. Au cours de l'année 2024, ce sont **2 258 transactions** qui ont été enregistrées.

Cette année, la Communauté Bray-Eawy a consacré une enveloppe de **3 502 €** à la formation des jeunes au BAFA ou BAFD ; Ce sont 15 futurs jeunes animateurs qui se sont vus attribuer cette aide au cours de l'année 2024.

LUDISPORTS

Ce dispositif permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives. En 2024, ce sont **354 enfants** répartis sur **31 créneaux** hebdomadaires sur le temps périscolaire qui y ont participé. Encadrés par 10 animateurs sportifs diplômés qui proposent de l'initiation à différents sports sous forme de jeux ludiques.



AIDES

La Mission Locale Rurale du Talou qui intervient sur notre territoire en mettant en place différents dispositifs nationaux, régionaux et départementaux en direction de l'ensemble des jeunes de plus de 16 ans et de moins de 26 ans sortis de la formation initiale, en recherche d'emploi, d'autonomie, plus globalement d'insertion sociale et professionnelle s'est vue attribuer une subvention de 12 486.50 € - soit 0.50 € par habitant.

TRANSPORTS SCOLAIRES



La Communauté de Communes, par délégation de la Région Normandie, est compétente pour l'organisation des circuits spécialisés de transport scolaire pour les collégiens et lycéens sur les secteurs de Neufchâtel en Bray et Saint-Saëns. Ce sont **1051 abonnements** pour lesquels la Communauté Bray-Eawy a participé financièrement. Ainsi, la part restant à la charge des familles a été de 60 € par abonnement pour les demi-pensionnaires, de 5 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500 € ; et de 30 € pour les internes, de 2.50 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500 €. Les élèves habitant le territoire Bray-Eawy mais dépendant d'un organisateur limitrophe ont également pu bénéficier de cette aide.

KITS SCOLAIRES

Ce sont **1156 kits** de fournitures scolaires qui ont été distribués aux collégiens domiciliés sur le territoire Bray-Eawy. Qu'ils fréquentent le Collège d'Auffay, Buchy, Forges les Eaux, Londinières, Longueville sur Scie, Mesnières en Bray, Neufchâtel en Bray ou Saint-Saëns, tous les collégiens (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) se sont vus remettre ce kit. Ce kit est composé de cahiers, d'un classeur, de copies doubles et mobiles et de pochettes perforées, ainsi que de papier à dessin pour la première année.

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département

A le plaisir d'offrir un **kit de fournitures scolaires** (découvrez-le au verso) pour la rentrée 2024-2025, à chaque collégien du territoire Bray-Eawy, quel que soit l'établissement dans lequel il est scolarisé.

Vous pourrez retirer ce kit, **muni de ce bon**, dans les locaux de la Communauté Bray-Eawy, 7, rue du Pot d'Etain à Neufchâtel-en-Bray :

- du lundi 17 juin au vendredi 30 août | 9h-12h / 14h-17h

BON DE RETRAIT

Kit de fournitures scolaires

- ✓ 1 cahier 17x22 - 60 pages grands carreaux
- ✓ 1 cahier brouillon 17x22 - 96 pages grands carreaux
- ✓ 5 cahiers 24x32 - 48 pages grands carreaux
- ✓ 4 cahiers 24x32 - 96 pages grands carreaux
- ✓ 1 classeur A4 dos de 4 cm
- ✓ 1 paquet de 200 copies doubles 21x29,7 perforées grands carreaux
- ✓ 1 paquet de 200 feuilles mobiles 21x29,7 perforées grands carreaux
- ✓ 1 paquet de pochettes perforées polypropylène A4 (par 50)
- ✓ 1 pochette de papier dessin

BILAN 2024 DES AFFAIRES CULTURELLES

EN 2024 LA COMMUNAUTÉ BRAY-EAWY A CONTINUÉ DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PRATIQUES CULTURELLES ...



- En soutenant le chant choral dans les écoles du territoire pour les enfants avec 50h hebdomadaires encadrées par des enseignantes spécialisées (titulaires du Diplôme Universitaire de Musiciennes Intervenant).

- En permettant l'accès à une pratique musicale de qualité par le soutien financier de l'Association Culturelle Brayonne qui gère l'école de musique Boïeldieu de Neufchâtel-en-Bray, avec une homogénéité des tarifs sur tout le territoire et un coup de pouce supplémentaire pour la pratique d'instruments à vent ou de percussions dans l'optique de permettre de nouvelles recrues à l'Harmonie Neufchâteloise.

- En invitant cette association à se développer sur le territoire pour plus de proximité avec les habitants par la création d'une antenne aux Grandes-Ventes et à Saint-Saëns et en mettant à sa disposition un directeur pédagogique.



- En permettant à l'Harmonie Neufchâteloise de bénéficier d'un chef d'orchestre pour les répétitions, les concerts, les cérémonies, etc.



- En diffusant auprès des habitants du territoire des concerts, des spectacles dont ceux pour Noël, pour les Journées Européennes du Patrimoine 2nde édition de « Orgue et Patrimoine » à Neufchâtel-en-Bray concert Orgue et quatuor de Clarinettes sur les sonates d'Eglise de Mozart et aux Grandes-Ventes Orgue et Trompes de chasse, pour le festival itinérant « Rencontrons-nous en Bray-Eawy » 5^{ème} édition du 1^{er} au 21 juin 2024.

BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'ANNÉE 2024

OFFICE DE TOURISME



L'année 2024 enregistre une baisse notable de fréquentation à l'Office de Tourisme Bray-Eawy. En effet, alors qu'en 2023 l'office de tourisme comptabilisait 2698 contacts, en 2024 le chiffre est descendu à **1970**. Cette baisse est ressentie dans plusieurs offices de tourisme de Seine-Maritime, bien que le taux de nuitées touristiques dans le Département soit resté plutôt stable (baisse seulement de 3,5% environ).

Parmi les 1970 contacts, la grande majorité est française (1702 contacts). 1307 contacts viennent de Seine-Maritime, ainsi, nous pouvons constater que la clientèle principale de l'office de tourisme est extra locale.

Hormis la Seine-Maritime, les visiteurs français les plus fréquents de l'office de tourisme viennent des régions Hauts de France et Île de France.

En ce qui concerne la fréquentation étrangère, les britanniques sont en 1^{ère} place avec 84 contacts enregistrés. Ils sont suivis par les néerlandais (71 contacts) et les belges (58).

BILAN DE SAISON 2024

OFFICE DE TOURISME

Lors de la saison estivale 2024 (de début juin à fin septembre), l'Office de Tourisme Bray-Eawy a enregistré **1159 contacts**. Cela représente plus de la moitié de sa fréquentation annuelle.

ANTENNES TOURISTIQUES

En 2024, deux antennes touristiques ont été mises en place sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy : à Saint-Saire/Nesle-Hodeng et à Saint-Saëns. Elles ont enregistré en tout **189 contacts**, contre 175 pour l'année 2023 (avec une antenne en plus aux Grandes-Ventes et une meilleure fréquentation estivale de l'office de tourisme).



MISE À DISPOSITION DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Les lieux où il était possible de louer des vélos à assistance électrique en 2024 sont les suivants : Office de Tourisme Bray-Eawy situé à Neufchâtel-en-Bray, antennes touristiques de Saint-Saire / Nesle-Hodeng et Saint-Saëns, Labyrinthe Artmazia de Massy, Camping de l'Orival des Grandes-Ventes, Bar-Restaurant Au Village de Mesnières-en-Bray et espace de coworking « La Suite dans les Idées » de Neufchâtel-en-Bray.

259 vélos ont été prêtés en 2024, contre 225 vélos pour l'année 2023 (chiffre influencé par la météo capricieuse de l'été 2023).

RÉUNION PRESTATAIRES TOURISTIQUES 2024

Les propriétaires du Jardin du Mesnil à Montérolier ont ouvert leurs portes pour accueillir la réunion annuelle des prestataires touristiques 2024, en présence de Monsieur Dany Minel, Vice-Président en charge du Tourisme. Cet événement a permis de se retrouver après la saison estivale afin de dresser le bilan de l'année, tant sur la fréquentation que sur les actions réalisées et les projets à venir.



COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



DOCUMENTATION TOURISTIQUE

Le guide touristique Bray-Eawy a été mis à jour pour l'édition 2024, garantissant une communication sur le territoire avec des informations actualisées. Les cartes d'itinéraires de randonnée (3 pédestres et 2 à vélo) ont été réimprimées pour la saison touristique, aucune modification n'ayant été nécessaire.

SITE INTERNET

Les pages les plus consultées du site internet en 2024 sont : l'agenda, nos brochures, randonnée et loisirs. Le nombre moyen par mois de sessions (connexions sur le site) est de 1356. En 2023, le chiffre était de 912 sessions en moyenne par mois, ainsi le site internet a connu une **augmentation d'environ 49 %** de ses consultations en un an.

ANIMATIONS

BALADES ET VISITES EN BRAY-EAWY

L'office de tourisme a organisé, comme chaque année, des animations tout au long de la saison estivale avec le programme « Balades et Visites en Bray-Eawy » ! Pour l'année 2024, on y retrouvait des randonnées pédestres, des sorties nature, un rallye des familles et des visites. Près de 300 personnes ont participé aux animations du programme estival de l'office de tourisme !



CONCOURS PHOTO 2024

Pour l'année 2024, l'Office de Tourisme Bray-Eawy a lancé son concours photo avec le thème « Fleurs sauvages en Bray-Eawy ». Au total, 22 personnes ont participé et ont envoyé en tout 157 clichés. Les gagnants sont les suivants :

- 1^{er} : Antoine OUIN
- 2^{ème} : Jackie COURTIN
- 3^{ème} : Jean-François DUCLOS
- 4^{ème} : Jacques DUVAL



PROJETS 2024

JARDIN DU ROI DE ROME

La réhabilitation de l'arboretum du Jardin du Roi de Rome, se situant dans la forêt d'Eawy aux Ventes-Saint-Rémy a démarré courant 2024. Un cahier des charges a été rédigé, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le Coordination Handicap Normandie (CHN). La publication du marché et la réception des offres pour les travaux se fera fin 2025.

PANNEAUX AUTOROUTIERS

3 panneaux autoroutiers ont été installés le long de l'A28, afin de remplacer des panneaux vieillissants mais également de mettre l'accent sur les atouts touristiques du territoire. 2 panneaux « forêt d'Eawy » ont été installés (mettant en avant la forêt, l'équitation et le golf) ainsi qu'un panneau « Neufchâtel » (mettant en avant le Château de Mesnières ainsi que le célèbre fromage de notre territoire).



PUITS MERVEILLEUX



En 2024, l'Office de Tourisme Bray-Eawy a sécurisé le site du Puits Merveilleux en installant une clôture en métal adaptée, de sorte à tenir les randonneurs à l'écart du gouffre. De plus, un pupitre pédagogique a été implanté afin d'expliquer ce lieu singulier aux passants.



TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est une redevance versée par les visiteurs qui séjournent dans les hébergements touristiques du territoire. Plus qu'une simple contribution, elle constitue un véritable soutien au développement local. Elle permet de financer des actions en faveur de l'accueil et de la fréquentation touristique, ainsi que des projets liés à la protection et à la valorisation des espaces naturels à vocation touristique. En 2024, la taxe de séjour a permis de collecter 31 733.63 €.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

LES ORDURES MÉNAGÈRES



	Tonnages dirigés vers PAPREC	Tonnages dirigés vers SMEDAR	Total
Total	3 551,78	1 354,48	4 906,26

Nous constatons une baisse de 2,67 % sur tout le territoire.

Opération poules 2024

En 2024, 240 poules ont été adoptées par 119 foyers et le collège de Saint-Saëns, 3 poulaillers ont été gagnés par tirage au sort et 1 a été attribué au collège. Le coût de l’opération s’élève à 3 914,54 €.



Les composteurs

Des composteurs de 320 litres et de 640 litres sont mis à disposition des administrés. En 2024, 182 composteurs ont été attribués (85 en 320 litres et 97 en 640 litres).



LA COLLECTE DES CARTONS ET DES DÉCHETS VERTS (NEUFCHÂTEL-EN-BRAY)

	Tonnages 2023	Tonnages 2024	Évolution
Cartons	144,32	150,99	+ 4,62%
Kg/hab/an	30,31	31,71	
Déchets verts	420,20	406,10	-3,35%
Kg/hab/an	88,26	85,30	

LA COLLECTE SELECTIVE



Le verre

	Tonnages 2023	Tonnages 2024	Évolution
Verre	1 095,62	1 076,74	-1,72%
Kg/hab/an	42,81	42,08	

Les recyclables secs

	Tonnages 2023	Tonnages 2024	Evolution
Recyclables secs	1 128,20	1 129,58	+0,12%
Kg/hab/an	44,09	44,14	
Refus de tri	326,45	350,54	+7,38%
Kg/hab/an	12,76	13,70	

Tous les emballages se trient, **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** (pots de crème, pots de yaourt, emballages plastiques autour des packs d’eau, sacs en plastique, ...).

Briques alimentaires

Journal, magazines, revues et TOUS les papiers

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Tous les emballages en plastique

Bouteilles et contenants en verre sans couvercle ni bouchon

LES DÉCHETTERIES

Matière	Déchetterie Maucomble	Déchetterie Les Grandes-Ventes	Déchetterie Neufchâtel-en-Bray	Total
Cartons	68,47	42,04	124,56	235,07
Déchets verts	1 331,76	655,72	1 291,08	3 278,56
Encombrants/ Non Incinérables	340,72	558,96	747,72	1 647,40
Ferraille	151,43	55,51	120,42	327,36
Gravats	301,66	289,50	729,08	1 320,24
Bois/Incinérables	949,82	93,66	289,24	1 332,72
DEEE (Déchets Electriques et Electroniques)	77,34	39,247	102,588	219,17
DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	21,66	15,429	42,52	79,61
DEA (Déchets d'Equipements d'Ameublement)	205,10	67,80	401,15	674,05
Pneus	13,645			13.645
Plâtre	101,96	26,60	110,36	238,92
Total	3 563,56	1 844,47	3 958,72	9 366,75
<i>Kg/hab/an</i>	<i>366,06</i>			

LES TLC (TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES)



Nous avons tous chez soi des vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la maroquinerie ... dont on ne se sert plus. Même usés, tous peuvent être valorisés, à condition de ne pas les jeter dans les ordures ménagères. Pour cela :

- Rassemblez les textiles propres et secs (même si usés) ;
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac ;
- Fermez bien le sac ;
- Évitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50 litres) ;
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge ;
- Déposer ces sacs dans une borne près de chez vous.

ECO-MAISON

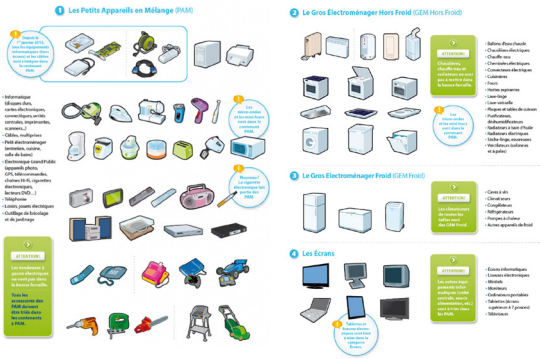


Sur les déchetteries communautaires, 674,05 tonnes de déchets d'ameublement ont été valorisées.

écomobilier
COLLECTER • TRIER • RECYCLER

LES DEE (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES), LES LAMPES ET LES NÉONS

Sur les déchetteries communautaires, 219,17 tonnes de déchets électriques et électroniques (DEEE) et d'ampoules ont été collectées.



LES FINANCES

Dépenses d'investissements en 2024 :

- Achat bacs : **196 360.56 €**
- Composteurs (2024) : **21 538.56 €**
- Souffleur déchetterie : 348,00 €
- Boîtiers localisation collecte camions : 4 080,00 €
- Remplacement portail déchetterie Maucombe : 7 643,58 € (Remboursement assurances 2024 : 2 122,69 € -Prévision remboursement assurances sur 2025 : 4 813,50 €)
- Accompagnement marché bacs + analyse des offres : 7 818,00 €
- Etudes PLPDMA : 12 315,00 €
- Analyse des offres acquisition camion BOM : 3 408,00 €

À vos côtés au quotidien !



7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray | 02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr |   Communauté Bray-Eawy

